

LANGRES & CO



ÉDITO

Après plus d'un an à parcourir le territoire avec mes caméras, j'ai accumulé un grand nombre de séquences vidéo et de magnifiques souvenirs.

Des ambiances, des activités et des instants privilégiés sont gravés sur mes cartes et dans ma mémoire.

J'ai grandi ici, mais je reste toujours ébahi des richesses que l'on peut trouver devant le pas de notre porte.

Même s'il est facile de les occulter, noyé dans le quotidien, j'essaie de regarder cet environnement avec l'œil du premier jour et de profiter du patrimoine naturel, historique et culturel que nous avons à portée de main.

Il y a plein de jolis endroits sur terre, mais nul besoin d'attendre d'être au bout du monde pour visiter, s'émerveiller et profiter !

C'est avec cet esprit que je réalise actuellement une série de petits films sur le territoire, en espérant vous faire découvrir ou redécouvrir les richesses multiples et variées qui sont juste là, sous notre nez.

Benjamin PAWLICA

PAWLICA DESIGN



ACTUS
LANCEMENT
DE LA CAMPAGNE
D'ATTRACTIVITÉ DU
TERRITOIRE



INFOS
LANGRES
UN NOËL FÉERIQUE !

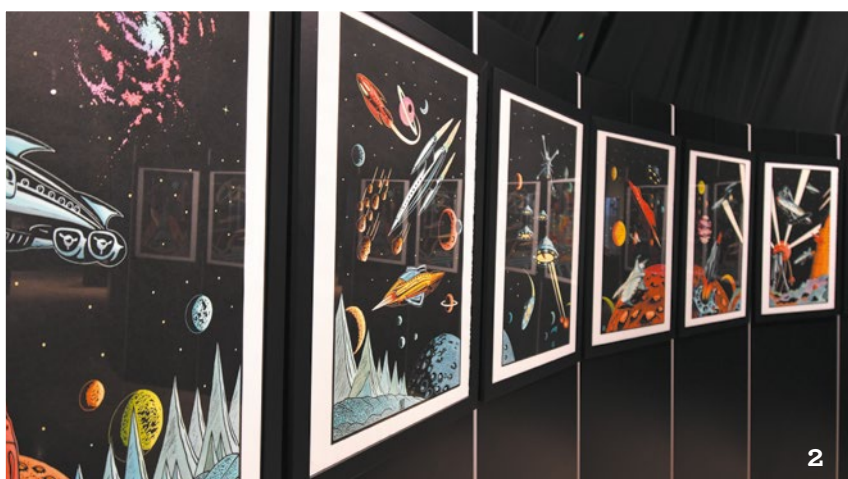


NEWS
PROJET PÉDAGOGIQUE
BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE AU GRAND LANGRES



Retour en images



- 1 - Fréquentation record lors des **Journées du Patrimoine** et notamment pour les visites flashs.
- 2 - Voyage dans l'espace et rencontre avec d'autres civilisations extraterrestres grâce à **Frédéric Voisin** et son exposition à découvrir au Musée d'Art et d'Histoire jusqu'au 30 décembre.
- 3 - Belle participation des élèves de l'école Langres-Marne, pour la **journée nationale du gant** ! Une action de sensibilisation à l'hémiplégie, handicap moteur avec paralysie plus ou moins sévère d'une moitié du corps.

- 4 - Près de **9 000 curieux ont pris le « Temps »** de participer aux différents événements des Rencontres Philosophiques de Langres.
- 5 - L'instant **Semaine Bleue**, atelier « Conte et tricot » organisé à la bibliothèque René Goscinny !
- 6 - Les travaux de mise en sécurité du bâtiment incendié rue **Cardinal Morlot** sont enfin terminés, et la rue rouverte à la circulation. Attention, sens inversé pour tenir compte de l'avis de la population !
- 7 - La première **journée de la petite enfance**, un événement festif et ludique qui a ravi petits et grands !

SOYONS FIERES !

Cette phrase devrait sans cesse tourner dans nos têtes à chaque action que nous réalisons et tout simplement pour ce que nous sommes. Aujourd'hui, Haut-Marnais, mais plus exactement, Grands-Langrois on ne nous entend pas assez.

Depuis le 9 décembre cela devrait changer !



Lundi 9 décembre, la campagne d'attractivité du territoire du Grand Langres a été lancée. Une série de vidéos, de photographies de nos pépites grands-langroises, le tout diffusé chez nous et nos voisins afin de mettre fin aux idées reçues. Des vidéos sur des thèmes différents : industrie, nature, cadre de vie, sport, tourisme, patrimoine, savoir-faire, etc. qui seront proposées à tous les acteurs souhaitant mettre en avant notre territoire dans le but d'attirer ou simplement de montrer leur fierté. Il ne faut pas trop vous en dire non plus, sinon plus d'effet de surprise...

Il est urgent de valoriser notre territoire ! Si nous laissons toujours parler les mauvaises langues, l'image qui transparait devient forcément négative et personne ne voudra y rester et encore moins y venir. Moins d'habitants signifie moins de dotations, moins de capacité d'investissement ainsi, nous attirons moins d'entreprises, moins de commerces et plus aucune attractivité. Le bilan peut être lourd.

Le Grand-Langres n'est pas un no man's land ou, pour les allergiques à l'anglicisme, la terre de personne. Oui il y a des bouzeux, oui il y a plus de vaches que d'habitants, oui certains ont un accent à couper au couteau, oui il y fait parfois froid, oui on aime le fromage mais ce n'est pas ce qui fait la carte d'identité de notre territoire. Ceux qui la décrivent ainsi lui font plus de mal que de bien.

Pourquoi ne pas parler de la plus grande ville fortifiée d'Europe, des grands-langrois et de leurs talents on pense à **nos producteurs locaux, nos artisans, nos entreprises qui ont parfois une renommée internationale : PH Sport, Freudenberg, 3P, Chesneaux, Magna, Plastic Omnium, BS Design, Prevot, etc. de la nature qui nous entoure, de nos lacs, de nos animations, de nos associations...** c'est plus glamour non ? D'autant qu'en nous exprimant ainsi, nous ne vendons pas du rêve mais la réalité !

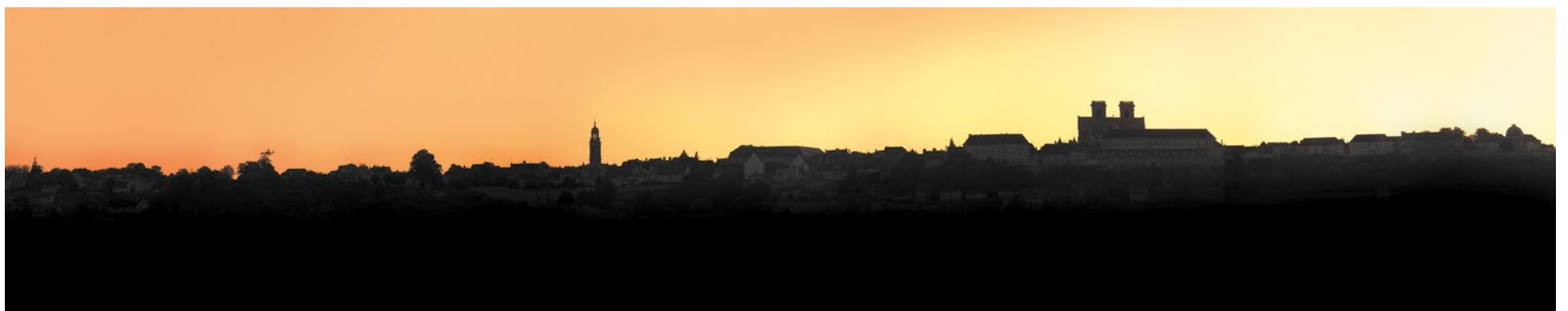
Pour se rassurer, on se dit que les personnes qui s'expriment le plus fréquemment sont celles qui se plaignent le plus souvent. Certes, mais nous sommes également fautifs : nous leur laissons trop de place ! Osons être fiers de nous et de ce qui nous entoure. Partageons cette vidéo et celles qui vont suivre le plus largement possible afin de montrer au monde entier les bijoux de notre territoire !

Rendez-vous sur notre page Youtube Langres Grand Langres, notre page Facebook @LangresGrandLangres, notre page Instagram @langresgrandlangres pour aimer, partager et diffuser tous ces supports qui doivent devenir la vitrine de notre territoire et clouer le bec aux râleurs !



@langresgrandlangres

**RESTEZ
CONNECTÉS**



LES BRÈVES À NOTER



*ce qui s'est passé
ce qui va se passer*

1 - CENDRIERS LUDIQUES POUR CLOPER PLUS VERT !



Pour résorber certaines zones « mégopartout », la ville installe des « cendriers à vote » (pas pour les candidats aux municipales). Malgré la distribution des cendriers de poche, la journée « Fill the bottle challenge » et les possibles amendes de 68€, il reste beaucoup trop de mégots de cigarettes par terre dans notre belle ville de Langres. **10 cendriers ludiques qui « incitent » sans contraindre à jeter sa cigarette dans une urne-cendrier, vont proposer aux fumeurs de répondre à des interrogations**

fondamentales parmi lesquelles : Vous êtes plutôt « Langres » ou « Chaource » ? Vous les trouverez : Places Ziegler, Diderot, Bel Air, Jeanne Mance, Rue Diderot, Square Olivier Lahalle, devant le lycée Diderot, près de l'aire de jeux des Quartiers Neufs ou Boulevard du Mal de Lattre de Tassigny.

Sinon : on peut aussi arrêter de fumer !

2 - RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020 AU GRAND LANGRES

Le Recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020, dans 10 communes du Grand Langres : Celles-en-Bassigny, Chauffourt, Clefmont, Humes-Jorquenay, Is-en-Bassigny, Mardor, Noyers, Orbigny-au-Mont, Rançonnières et Saint-Martin-les-Langres. Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre mairie.

3- COLLECTE DE PROXIMITÉ : LA SUITE

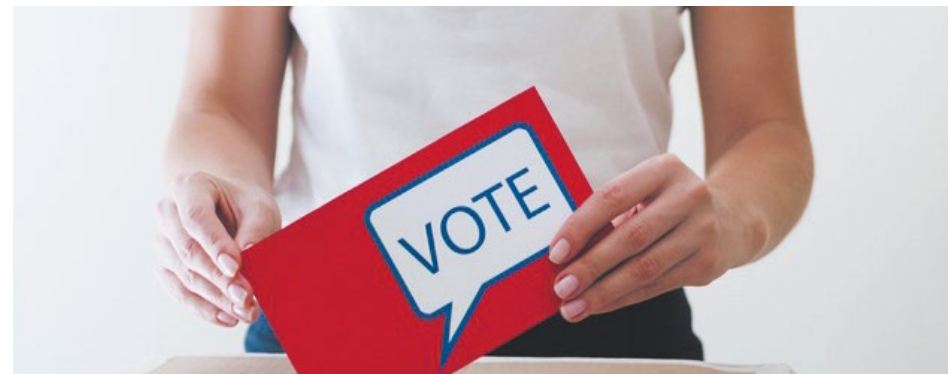
Le Syndicat Départemental d'Énergie et Déchets (SDED 52) qui déploie l'apport volontaire pour le compte du Grand Langres, lancera le début des travaux des points de collecte des Faubourgs de Langres en janvier prochain, pour une ouverture au printemps. Les points concernés sont : rue Massotte, côte des Auges, rue de la poterne, Roises, rue de la poudrière, Voie verte, Buzon, Gare, Aire des gens du voyage. Chaque habitant sera informé du passage à la collecte de proximité et de la date de fin de collecte en porte à porte.

4 - ON SIGNE POUR L'AVENIR DE L'INDUSTRIE AU GRAND LANGRES !

On vous en parle depuis le mois de mai, cette fois c'est acté ! **Le protocole d'accord du Territoire d'Industrie Langres-Chaumont a été signé le mardi 19 novembre à Mulhouse** à l'occasion du salon de l'Industrie du Futur. Industriels et élus ont réussi en un temps record à définir les ambitions du projet et les intentions des différents signataires, pour **répondre aux enjeux d'un secteur majeur de notre territoire, l'Industrie**. Fort de ce dispositif rassembleur, **Langres pourrait accueillir le 7^{ème} Salon des Savoir-faire industriels de Haute-Marne les 12 et 13 juin à 2020**. Ce salon bisannuel représente un lieu de rencontre incontournable pour les professionnels du Grand Est. Il a pour ambition de mettre en lumière les compétences des industries locales dans de nombreux domaines : automobile, médical, aéronautique, etc. pour mieux les faire se connaître au sein même du territoire et au-delà.

5 - INSCRIPTION : LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut **être inscrit sur les listes électorales** bien sûr ! L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans et pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, **il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales**. Et à compter du 2 janvier 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année ! Il faudra toutefois, respecter une date limite d'inscription.



POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Des 15 et 22 mars 2020

Date limite d'inscription > VENDREDI 7 FÉVRIER 2020

6 - THE PLACE TO BE à COURCELLES EN MONTAGNE

Pelleteuse, camions, abris-bus, bordures, sable, peinture, etc. ont envahi **la place du village et la rue de la Margelle**, fin novembre pour un lifting complet, de ces deux lieux clés de la commune. Des travaux, pour plus d'accessibilité, plus de sécurité, avec un brin de modernité. Pour la place, côté Est, un abribus va être installé et les marquages au sol de l'arrêt de bus matérialisés, côté Ouest, des pavés seront posés tout autour de l'emblématique fontaine en pierre, son étanchéité refaite ainsi qu'un sablage complet de l'édifice, vont être réalisés. Pour la rue de la Margelle, la voirie ayant souffert après les travaux d'enfouissement de réseaux, elle va être refaite complètement avec la pose de bordure pour la rendre plus accessible. La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année.

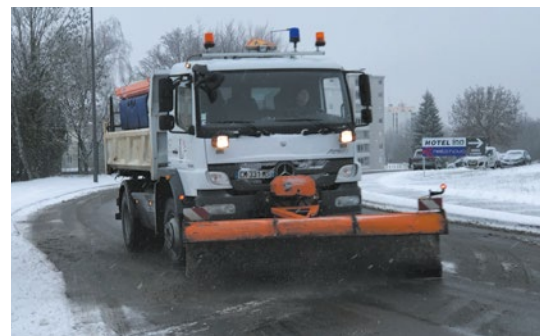


7 - HÔMES : MAIRIE ET AGENCE POSTALE ACCESSIBLES POUR TOUS & ENSEMBLE !



Premier coup de marteau donné en début d'année, dernier coup de pinceau en fin d'été, **pour transformer garage et dépendances de la mairie de Hômes** au rez-de-chaussée, en **espace d'accueil du secrétariat de mairie et agence postale**. Deux entités, deux entrées distinctes dans un même bâtiment, désormais ACCESSIBLES pour tous ! Ces travaux ont été réalisés par des entreprises locales. L'accès en voiture ou piéton, à la mairie ou à l'agence postale se fait désormais par la Grande Rue, vous pourrez même vous garer devant 😊 grâce au parking aménagé.

8 - VIABILITÉ HIVERNALE



L'hiver, le feu de cheminée, le chocolat chaud et... les trottoirs enneigés ! Tout de suite, c'est moins drôle. C'est pourquoi nous tenons à vous rappeler que par temps de neige ou de

verglas, nous, riverains, **sommes tenus de déneiger le trottoir, l'accotement ou l'aire piétonne attenants à notre immeuble, sur toute sa longueur et sur une largeur suffisante afin de permettre la circulation des courageux**. Pour éviter que la neige soit projetée sur les trottoirs et accotements lors du passage des véhicules de déneigement et de salage, **nous devons laisser notre tas de neige contre le mur** de notre maison. Enfin, en cas de verglas, nous devons procéder à **l'épandage de sable ou de sel sur notre trottoir**. Bel hiver à tous !

9 - TRANSPORT URBAIN

Le transport urbain de la ville de Langres s'adapte à nos habitudes. En effet, afin de permettre aux jeunes lycéens d'avoir une solution de transport à la sortie des cours à 17h, un **trajet supplémentaire a été ajouté à la ligne A : départ 17h15 du lycée Diderot à Langres ZC Franchises**. Il permettra ainsi de rejoindre les quartiers neufs, la place Bel Air jusqu'à la ZC Franchises en passant par les arrêts traditionnels de la ligne et notamment la gare SNCF. Les horaires de cette même ligne A ont été repensés afin de correspondre au mieux à ceux des trains SNCF. Enfin, **le transport à la demande « gare SNCF » passe de 3€ à 1€** pour être accessible au plus grand nombre et éviter les déplacements en voiture.

10 - URBANISME 2.0

Le saviez-vous ? Depuis le 1er octobre 2019, le service Urbanisme du Grand Langres qui instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme pour le compte de 18 communes de la communauté de communes **le fait par voie électronique et sollicite l'avis des services via un portail dédié**. Cette dématérialisation se poursuivra au 1er trimestre 2020 avec l'ouverture d'un portail grand public qui nous offrira un moyen de plus pour déposer notre demande d'autorisation d'urbanisme directement en ligne. **Une initiative unique en Haute-Marne** qui facilite et fluidifie le traitement des demandes tout en préservant l'environnement !

11 - PAS DE LANGRES&CO AU PRINTEMPS

Cela commence à faire du bruit, les élections municipales se préparent et auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020, au moment où notre journal Langres&Co préféré devait paraître. **Ainsi, pour cause de réserve électorale il n'y aura pas de journal en mars et il nous faudra attendre juin**. Toutefois, l'agenda culturel sera bel et bien dans notre boîte aux lettres !

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES — ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

*La Bonnelle, exemple de la transformation
du milieu naturel par l'homme...*

Suite aux inondations de mai et juin 2018 qui ont touché plusieurs communes du Grand Langres, plusieurs études ont été lancées par le syndicat qui regroupe les communautés de communes traversées par la Marne et ses affluents, le SMBMA*, le Grand Langres et la ville de Langres. Il s'agit de **déterminer les solutions à mettre en œuvre pour prévenir les conséquences pour les biens et les personnes de tels épisodes**. Le parti pris de vous exposer la situation de la Bonnelle qui traverse Saints-Geosmes, Langres et Hûmes n'est pas un hasard. Plusieurs syndicats de gestion des milieux aquatiques font les mêmes constats que celui livré plus loin pour la Bonnelle.

Une pluie centennale

L'envergure de la pluie est centennale, c'est-à-dire qu'un événement d'une telle ampleur ne devrait pas arriver plus d'une fois en 100 ans. Cette pluie exceptionnelle s'est abattue sur des sols déjà saturés en eau par les épisodes précédents et de ce fait la réaction du milieu n'a pas attendu deux heures.

L'urbanisation en question

L'impact de l'urbanisation est réel mais pas prépondérant. En effet, les zones urbanisées ne représentent que 15% des 21 000 m² du bassin versant de la Bonnelle. Cette rivière reste donc un cours d'eau dans la nature. Entre 1992 et 2019, l'accroissement des zones urbanisées de Langres et Saints-Geosmes n'est que de 5%, **cette augmentation n'explique pas à elle seule, l'ampleur de l'inondation**. D'autant que plusieurs bassins de rétentions ont été réalisés.

Un cours d'eau qui tourne court...

4km de perdus entre Cassini et aujourd'hui !

Les Cassini ce sont les premiers à avoir cartographié le royaume de France dans sa totalité au XVIII^{ème} siècle par triangulation, Langres et les alentours ne furent pas en reste. Notre brave cours d'eau y apparait, méandreux, serpentant au fond de la très encaissée mais verdoyante vallée de la Bonnelle. La même vue montre aujourd'hui un cours d'eau en ligne droite, rectifié pour plus de commodité, pour déterminer des limites de propriété ou exploiter les rives. Sur un linéaire de 10 km, le tracé a été modifié sur 9 km et le cours d'eau mesure 4 km de moins qu'à l'époque de Cassini. La vitesse d'écoulement en est augmentée de 18%.



Mais qu'est-ce que ça change nous direz-vous? **Supprimer les méandres d'une rivière entraîne une augmentation de la pente et donc de sa force, de sa vitesse et de son débit**. L'eau ne serpente plus lentement dans un cours d'eau qui ne devrait pas excéder 40 cm de profondeur, elle dévale plus vite, entraînant les matériaux du fond du lit de la rivière plus loin ou arrachant les végétaux qui ne peuvent pas se développer correctement...



Courir vite, ça creuse !

Effarant les photos prises par le bureau d'études cet été ! Notre vaillant cours d'eau est profond de 2,5m.

L'activité de l'homme est donc déterminante dans ce qui nous arrive aujourd'hui et il est fort à parier que le bureau d'études qui a déjà expliqué qu'il n'y aurait pas UNE solution mais un ensemble d'actions à mener pour maîtriser de nouveau ce cours d'eau, **préconise de revenir à une configuration plus naturelle de la rivière, moins profonde, plus méandreuse, de revoir certains ouvrages voire de les supprimer, de créer des zones de stockage, de réduire les eaux de ruissellement des coteaux**. Suite aux prochaines réunions début 2020, pour le rendu définitif de l'étude.

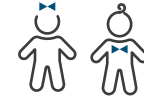
Transparence absolue

Pas de tabou au cours de ce travail, les élus des collectivités concernées et de leurs établissements publics ont arpenté le terrain dès les conséquences des premières pluies arrivées et ne l'ont plus quitté, entre réunions de crise, réunion de retour d'expérience, relevés sur le terrain, arrivée du bureau d'études, les mois paraissent longs à ceux qui ont pris l'eau mais pourtant personne ne chôme. Des réunions publiques ont lieu à chaque étape importante, ouvertes aux riverains, à la presse et au-delà puisque le monde agricole y est largement représenté à chaque fois et même une association à vocation environnementale.

* SMBMA : Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents, syndicat composé d'EPCI à fiscalité propres et de communes

PROJET PÉDAGOGIQUE

Le bien-être de l'enfant au-delà de la cour de récréation



En complémentarité avec les espaces éducatifs que sont l'école (l'apprentissage) et la famille (faire des bêtises), la communauté de communes du Grand Langres a élaboré son projet éducatif qui intègre les temps périscolaires que sont l'accueil du matin, du midi et du soir et les mercredis (plan mercredi) et le temps extrascolaire que sont les accueils de loisirs durant les vacances scolaires.

Le projet pédagogique est un document qui donne du sens aux activités proposées et aux actions de la vie quotidienne au sein des structures. Ainsi précise-t-il la manière dont les enfants sont accueillis, et les actions menées qui sont essentiellement fondées sur la recherche de leur épanouissement et de leur intégration dans la vie sociale. Il comprend donc plusieurs objectifs, ci-dessous, ceux définis par le Grand Langres.

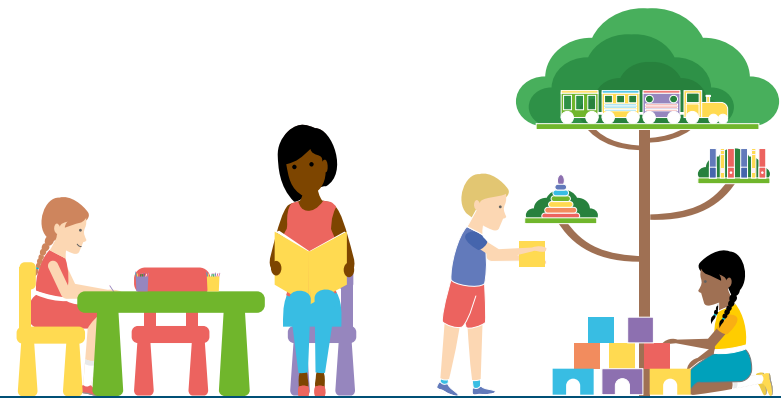


1 Diversifier les centres d'intérêt de l'enfant tout en ayant le souci de la découverte de son environnement local. Cela passe par l'accès aux nouvelles technologies ou encore la mise en place d'activités privilégiant les ressources locales.

2 Rendre les enfants acteurs et autonomes dans leur quotidien. Ici on met l'accent sur des activités collectives et des jeux de coopération, les enfants sont impliqués dans les tâches quotidiennes et sont incités à prendre des initiatives, on prend en compte leurs envies.

3 Favoriser le bien être par la prise en compte de leur rythme de vie tout en respectant leurs besoins psychologiques, physiologiques et affectifs. Les besoins de l'enfant sont abordés de manière globale en proposant des activités très variées, des initiations à des pratiques sportives ou encore apprendre de manière ludique.

4 Valoriser le respect en apprenant à se connaître et à découvrir l'autre à travers la vie en collectivité et en définissant des règles communes. Les structures sont des lieux de vie et la notion du vivre ensemble est incontournable. C'est pourquoi, des règles de vie sont instaurées aussi bien pour les enfants que pour les adultes.



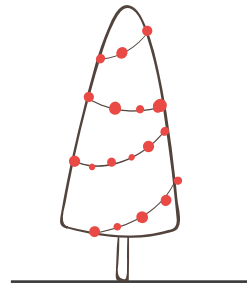
Pour y répondre, l'équipe encadrante de la communauté de communes propose des activités très diversifiées.

- Des jeux sportifs, d'équipe, de société, de fiction, de construction, etc.
- Des activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, etc.
- Des activités de découverte : visites de musées, cinéma, théâtre, médiathèque, atelier de pleine nature, mini séjours, etc.
- Des activités physiques et sportives



Ce projet pédagogique a été réalisé en fonction du rythme de vie des enfants ce qui nécessite, de la part de l'équipe encadrante, un travail important d'observation et d'adaptation. **L'accueil de loisirs ne doit pas être uniquement un moyen de garde pour les parents. C'est pourquoi il est nécessaire de régulièrement s'interroger sur le mode de fonctionnement des structures et de l'évaluer pour l'adapter au mieux aux enfants, à leur rythme et à leurs envies afin d'améliorer leur bien-être.**





LANGRES, UN NOËL FÉÉRIQUE !

Les vacances approchent et les festivités de Noël ont déjà débuté.
Un mois de rendez-vous magiques pour fêter Noël à Langres,
dans les quartiers, le centre historique et à Aqualangres.

PATINOIRE

Financée par la Ville de Langres
et gérée par l'UCIA Langres Saints-Geosmes

Du 6 au 19 décembre - Place Jenson
les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 18h
et le dimanche de 10h à 22h (Nocturne)

Les 20 et 23 décembre - Place Jenson
de 10h à 18h

Samedi 21 décembre - Place Jenson
de 10h à 22h (Nocturne)

Les 22 et 24 décembre - Place Jenson
de 10h à 18h

Du 26 décembre au 6 janvier - Place Jenson
du lundi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h à 18h

CONCERT FESTIF DE NOËL

Dimanche 22 décembre - Cathédrale Saint-Mammès - 16h
> Gratuit

> Renseignements : Paroisse - 03 25 87 11 48

NOËL AUX QUARTIERS NEUFS

Lundi 23 décembre - 14h à 17h - Gymnase de la Bonnelle

Animations, contes, jeux...

Tout enfant de moins de 10 ans doit être accompagné
par un adulte > Gratuit

> Renseignements au 03.25.86.86.79

Organisée par le Service politique de la ville
et le Centre social M2K de la ville de Langres

CONTE D'ENTRE LES OGRES

Mercredi 18 décembre - Centre social M2K - 16h00
(par la Compagnie Thearto) GRATUIT

Un album qui parle de la différence, de l'amour filial
et nous interroge sur nos peurs.

Avec le soutien de la Médiathèque Dép. de la Haute-Marne

> À partir de 7 ans

> Sur inscription : 03 25 86 86 68



CONCERT FESTIF DE LA LYRE CHEMINOTE

Lundi 23 décembre - Square J. Mance - 16h30-19h
> Gratuit

CONTE PAPILOTES D'HISTOIRES

Vendredi 3 janvier - Bibliothèque Marcel-Arland - 10h30

Pour les 3-6 ans et adultes accompagnateurs

> Sur inscription : 03 25 87 63 00

ou bibliotheque.arland@langres.fr

> Gratuit

LE MARCHÉ DE NOËL MADE IN PAYS DE LANGRES

Du vendredi 20 au lundi 23 décembre - 10h-19h

20 et 21 déc. : Place Jenson,

en symbiose avec la Patinoire de Langres

22 et 23 déc. : Square Jeanne Mance,

dans l'univers féérique des Arbres contes

(mise en scène réalisée par les Ateliers Parallèles)

MYSTERY GAME

Samedi 21 décembre Maison des Lumières D. Diderot - 15h

Le trésor de Profilet de Dardenay. En famille ou entre amis,
incarnez des enquêteurs du XVIII^{ème} siècle et retrouvez
le trésor monétaire de la Maison des Lumières.

> Renseignement et réservation au 03 25 86 86 86

ou musees@langres.fr

> Tarif : prix d'entrée du musée +3€

« TOUT CONTE FÉE, PAS SI MÉCHANTS »

Samedi 21 décembre - Place Jenson à 19h15

par les Fous Follets

> Gratuit tout public

AQUALANGRES

Qui a dit que l'on ne pouvait pas passer
Noël les pieds dans l'eau à Aqualangres ? Pas nous !

STRUCTURE GONFLABLE

Du lundi au vendredi de 15h à 17h (sauf le 3 janvier)

AQUA-FAMILLE DE NOËL

Samedi 21/12 - à partir de 14h

Venez prendre des photos sous l'eau avec le Père Noël !

AQUA-NIGHT ANNÉES 60

Samedi 21/12 - à partir de 18h30

> Tarif 9,90€ sur inscription

AQUA WARRIOR Vendredi 3 janvier

Parcours aquatique à réaliser en un minimum de temps
pour les +10 ans uniquement. Tarif habituel

> Renseignements et réservation 03 25 84 25 10

Toutes les infos sur la page Facebook @aqualangres



LES DÉCORATIONS INÉDITES

dont les scénographies **Les Arbres Contes au square Jeanne Mance** réalisés par les Ateliers Parallèles
ainsi que le **Village des Trolls, place Ziegler** réalisé par le service Festivités de la Ville de Langres.

Retrouvez l'ensemble
des activités de l'hiver
dans notre supplément



**Joyeux Noël
à Langres**

CONCEPTION : NAPS HART

**du 6 décembre
au 6 janvier** Patinoire / Marché de Noël
Animations / Spectacles
Décorations féériques :
Les Arbres Contes (Square J. Mance)
Le Village des Trolls (Place Ziegler)

WWW.LANGRES.FR / LANGRESGRANDLANGRES / LANGRES&CO

langres





VOIRIE :

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Cette année, nous n'avons pas été épargnés en termes de travaux

Nous avons râlé, pesté et surtout nous n'avons pas supporté les déviations. Mais pourquoi au juste ?

Lorsque des travaux sur l'espace public ont lieu, ils sont très souvent déclenchés dans un souci de sécurité. Diminuer la vitesse, rendre une route moins dangereuse pour les piétons et les véhicules. Aujourd'hui, comme dans de nombreuses villes, il faut apprendre à se partager les espaces de circulation : cyclistes, piétons, automobilistes, bus, poids lourds, etc.

Des aménagements spécifiques de sécurité vont, sont en train ou ont été réalisés.

- **Trois radars pédagogiques ont été installés.** Outre le fait de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse, ce sont aussi des outils de travail intéressants pour les services techniques et la police. En effet, ils **permettent également de mesurer le trafic et donc d'anticiper les éventuelles modifications de voirie ou de circulation.** Le premier se situe sur la route nationale au droit de la porte de l'hôtel de Ville, un second a été installé rue des Auges et le troisième a pris place rue de Champagne, à proximité des écoles.



- **Avenue du Général de Gaulle**, des **coussins berlinois** vont être ajoutés à ceux existants afin d'inciter les automobilistes à **diminuer leur vitesse.** Avenue très fréquentée par les piétons qui demeure toutefois dangereuse en raison de la vitesse excessive de certains automobilistes, malgré les ralentisseurs déjà implantés.

- **La gare routière du collège des Franchises** était elle-aussi un lieu dangereux pour les utilisateurs. En effet, demeurait un conflit entre les bus et les voitures vers le giratoire et des risques d'accidents véhicules / piétons lors de la sortie des élèves au niveau du portillon face à la gare routière. **L'accès au parking voitures a donc été déplacé rue Eugène Gallion**, et un nouveau marquage au sol des emplacements de cars scolaires doit être réalisé pour permettre une sortie plus ordonnée et échelonnée des élèves.

NOUS SOMMES PEUT-ÊTRE UTOPISTES MAIS APPRENONS À VIVRE ENSEMBLE POIDS LOURDS, AUTOMOBILISTES, CYCLISTES, PIÉTONS, ESCARGOTS... RESPECTONS-NOUS !

Le cheminement piéton des élèves déposés par leurs parents depuis le parking des voitures jusqu'au portillon était couvert de nids-de poule, son revêtement a été refait.

Plus aucune voiture ne doit désormais stationner sur le parking des bus et cars scolaires. Pour les taxis de certains élèves handicapés, des emplacements spécifiques doivent être tracés sur le parking VL, et par ailleurs un petit parking vient d'être créé en bas face au gymnase, pour les besoins de ses usagers.

L'arrêt du bus urbain sur la gare routière côté nord sera également modifié pour permettre **l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.**

Accessoirement, le revêtement des zones de stationnement situées le long de la rue Eugène Gallion doit être refait.

Rappelons qu'il convient de **privilégier la rue Eugène Gallion pour la dépose-minute des élèves, via ces espaces le long de la clôture du collège en venant du côté Sud.** En cas d'absence de place, il convient obligatoirement d'entrer sur le parking voitures pour déposer ou reprendre son enfant en toute sécurité.

Les voitures ne doivent pas emprunter la voie des bus et cars scolaires pour s'arrêter au plus près du portillon.



- **Devant le lycée Diderot**, début 2020, un aménagement sera réalisé afin de **matérialiser un refuge piéton pour la traversée de la rue en direction de l'arrêt de bus.** Une bande cyclable de chaque côté de la rue sera également tracée et les arrêts de bus seront remis aux normes d'accessibilité avec une rectification



de la courbe de la voie.

- **Rue Camille Blanchard** (faubourg des Franchises), une rue où l'ensemble des flux se regroupent. En effet, aux flux de voitures et de camions habituels s'ajoute celui des engins agricoles. Afin de sécuriser les piétons, après avis du Comité consultatif, la ville de Langres a tranché : pour diminuer la vitesse des voitures, **un stop est prévu à l'entrée depuis la zone industrielle. De plus, deux écluses et un panneau de rappel 30km seront installés.**

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Visite guidée



La fin des travaux est prévue pour le 1er trimestre 2020, aussi, nous vous proposons de découvrir comment l'optimisation des 1200 m² a été imaginée avec les professionnels de santé !



Avril 2020 ! Vous avez rendez-vous à la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de la Citadelle, vous vous y rendez en voiture, à pieds ou à vélo, vous entrez sur l'avenue du 21ème Régiment d'Infanterie, et bifurquez sur la place d'Armes de la Citadelle. En fonction de votre moyen de locomotion, vous vous gardez sur le parking en concassé qui sera entièrement rénové à la fin des travaux des bâtiments avoisinant la MSP, ou alors vous stationnez votre vélo aux abords flambant neufs du bâtiment de la maison médicale.

Vous franchissez le seuil de la maison de santé pluridisciplinaire, passez le sas et entrez dans le hall, un espace arc bouté lumineux et accueillant. **Vous vous dirigez ensuite dans l'un des quatre pôles pour votre rendez-vous. Chaque pôle est associé à une couleur, donc à droite vous irez dans le pôle dédié à la médecine générale (orange) ou à l'odontologie (violet), à gauche, vous vous rendez dans le pôle dédié à la podologie et à l'orthoptie (vert) ou à la kinésithérapie (jaune).**

Dans la partie grisée à l'extrémité gauche du bâtiment, deux studios accueilleront des jeunes professionnels de santé en formation : étudiants en médecine générale en stage de deuxième cycle, internes, étudiants infirmiers, etc. La formation de ces étudiants apportera du dynamisme et sera peut-être un gage supplémentaire de pérennité de l'offre de soin sur notre territoire.



Comme le souligne le président de l'association médicale de la Citadelle, David BERNARD, cette maison médicale sera un regroupement géographique, et également une coopération nouvelle pour un meilleur suivi des patients entre professionnels libéraux indépendants.





UN POINT SUR...

Le CIAS et ses activités



Depuis que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est transformé en centre intercommunal d'action sociale (CIAS) au 1er janvier 2016, **son territoire d'action s'est considérablement élargi et est passé de 8 000 (Langres) à 22 000 habitants** (les 54 communes du Grand Langres). Aussi, il a fallu repenser ses missions à l'échelon intercommunal.

Si les missions « classiques » que sont les entretiens sociaux par les assistantes sociales, l'instruction des dossiers d'aide légale, la mobilité par la délivrance des cartes de transport, l'insertion par le logement ou encore l'aide alimentaire sont conservées, des nouvelles ont été ajoutées.

- La **création d'un espace France Service** qui va permettre la prise en charge des usagers démunis face à la complexité des démarches administratives en ligne ainsi que le suivi et l'explication de leurs dossiers administratifs.
- Un travail étroit avec les services de la Gendarmerie grâce à la **création d'un poste d'intervenant social qui œuvre notamment dans le cadre des violences intrafamiliales.**
- **L'organisation d'animations plus éducatives** : travail sur l'estime de soi, des ateliers cuisine, l'aide au suivi d'un budget, des formations numériques
- Le **renforcement des visites à domicile sur tout le territoire des personnes isolées et fragiles repérées par le CIAS** et les maires des communes.

Ainsi, les activités purement loisirs ont été transférées aux associations locales avec un accompagnement du CIAS dans un premier temps. Nos aînés sont toujours choyés et bien occupés grâce à l'association des Familles Rurales et de la Zouille. Le voyage annuel des aînés est toujours organisé par le CIAS tout comme la semaine bleue ou la fête des grands-mères.

Une nouvelle organisation qui permet au CIAS de renforcer son action à l'échelle intercommunale et plus uniquement langroise !



L'assainissement collectif et non collectif au Grand Langres

Qu'est-ce que l'assainissement collectif et non collectif ?

Chaque commune est pourvue d'un zonage d'assainissement avec et/ou :

- **les zones « assainissement collectif »** : la commune est tenue d'assurer la collecte des eaux usées domestiques, leur stockage, leur épuration avant rejet.
- **les zones « assainissement non collectif »** : la commune est tenue d'assurer le contrôle des installations. L'entretien, les travaux de réalisation et de réhabilitation sont à la charge du propriétaire.

Comment ça marche dans ma commune ?

Dans les différentes communes du Grand Langres, les solutions techniques ne sont pas les mêmes en matière d'assainissement, en effet, le choix ne dépend pas du propriétaire mais :

- de la présence ou non d'un réseau collectif dans la rue,
- de la situation de l'immeuble sur le plan de zonage assainissement,
- de la parcelle et des caractéristiques.

Comment procéder quand on achète, vend ou construit une maison au Grand Langres ?

On s'adresse au maire de la commune, on consulte le zonage d'assainissement ainsi j'ai ma réponse, assainissement collectif ou non.

En ce qui concerne l'assainissement non-collectif, vous pouvez contacter : Sophie HERVIEU (ccavm@ccavm.fr) Tél : 03 25 87 31 49

La méthode

Assainissement collectif

Le propriétaire d'un immeuble ou d'une maison situé dans une zone d'assainissement collectif doit procéder au raccordement du tout-à-l'égout. Le raccordement suppose la mise en place de branchements situés :

- d'une part, sous la voie publique,
- et d'autre part, sous le terrain privé.

Le raccordement doit être effectué dans un délai de 2 ans à partir de la date de construction du réseau dans la rue par la commune.

Assainissement non collectif

Le propriétaire d'un immeuble ou d'une maison situé dans une zone d'assainissement non collectif a l'obligation de mettre en œuvre sa propre installation.

Pour installer son dispositif, le propriétaire peut faire appel à une entreprise spécialisée en assainissement.

Le propriétaire transmet un dossier technique au Service Public d'Assainissement Non collectif de la Communauté de Communes Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais* qui examine sa conception et ensuite vient contrôler son exécution. Les installations non conformes doivent faire l'objet de travaux de mise en conformité dans un délai de 4 ans en cas de danger sanitaire ou de risque environnemental avéré. Ce délai est ramené à 1 an en cas de vente de l'immeuble ou de la maison. Le coût de l'examen est facturé au particulier.

Le propriétaire doit entretenir régulièrement son installation. **Le SPANC vérifie le bon fonctionnement et l'entretien de l'installation au maximum tous les 8 à 10 ans.**

* comme on aime l'efficacité au Grand Langres, quand nous ne sommes pas les mieux placés pour assurer une mission, nous n'hésitons pas à faire appel à plus compétent que nous. En matière d'assainissement non collectif, les spécialistes incontestés, ce sont nos voisins de la communauté de communes dite « CCAVM ». Nous leur avons donc confié le soin de gérer au jour le jour cette compétence ! Merci à eux pour leur aide ;)

LA GRANDE EXPOSITION DE L'AVENTURIER



Joseph-Philibert Girault de Prangey

Le compte à rebours a commencé, depuis près d'une dizaine d'années pour l'équipe des musées de Langres et pour vous, Grand Langrois, Grand Langroises, plus que quelques mois à patienter pour voyager et rêver au cœur des œuvres et de la destinée de Girault de Prangey !



A l'occasion de la nuit des musées en mai prochain, le Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Langres dévoilera son exposition « 1000 et 1 Orients » dédiée à l'artiste Joseph-Philibert Girault de Prangey.

Personnage aujourd'hui certainement plus connu à New York, suite à l'exposition que vient de lui consacrer le Metropolitan Museum of Art, ou chez Christie's à Londres, avec la vente d'un daguerréotype* offrant une vue

du Temple de Jupiter olympien qui bat tous les records, qu'en Haute-Marne, et pourtant !

100 % Langrois, né en 1804 et décédé en 1892, enterré dans le cimetière de la Collinière, Girault de Prangey est un des pionniers de la photographie qui a offert au monde les premières images de l'Orient, l'un des membres fondateurs de la Société Historique et Archéologique de Langres (SHAL) et pas seulement !

Cette exposition inédite retracera toutes les facettes de la vie animée et les travaux de cet aventurier du XIX^e siècle, en 4 espaces :

- > **Girault de Prangey et la Haute-Marne** : ses origines, le fondateur de la SHAL et des musées de Langres !
- > **Son premier voyage de 1831 à 1834** : sans GPS, ni smartphone, il part explorer les Alpes, l'Italie, l'Algérie, l'Espagne, la Sicile et la Suisse. Au cours de ce périple, il dessine et décrit les édifices arabes et va jusqu'à réaliser des moulages des décors. La photographie n'existe pas encore.
- > **Son second voyage de 1842 à 1845** : Muni d'un daguerréotype cette fois, il part à la découverte, de la Grèce, de la Turquie, de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte, où il se rend aux pieds des Pyramides ! Dessins, aquarelles, gouaches et daguerréotypes témoignent de grands monuments et des pays traversés.
- > **Son petit paradis** : le domaine des Tuaires à Courcelles-Val d'Esnois près de Langres. Inspiré de ses voyages, il emmène l'Orient chez lui, où il crée un décor intérieur et extérieur avec verrière, coupole, jardin exotique, volière. Certainement une autre manière pour lui de poursuivre son rêve d'Orient.



Dans toutes ces réalisations, apparaît le souci de la précision et de l'exactitude de l'image, c'est la raison pour laquelle, il met en œuvre différentes techniques : dessin, peinture, daguerréotype, moulages, etc.

Un homme aux « 1000 et 1 talents », à découvrir au Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Langres, **du 16 mai au 11 octobre 2020**. En parallèle, pour rendre à l'œuvre de cet homme toute sa vivance, une exposition de photographies contemporaines de la Villa des Tuaires prises par Frédéric Debilly, trônera dans la Chapelle du musée. Tout un programme d'animations autour de cette grande exposition vous sera également proposé, nous ne pouvons pas tout vous dévoiler aujourd'hui mais vous ne serez pas déçu !

EXPOSITION
" 1 000 et 1 Orients "
 Joseph-Philibert Girault de Prangey

Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Langres
 > DU 16 MAI AU 11 OCTOBRE 2020



*Procédé mis au point en 1835 par Louis Jacques Mandé DAGUERRE et dévoilé en 1839. Le daguerréotype offre une image d'une grande finesse, formée sur une plaque de cuivre recouverte d'une feuille d'argent. La daguerréotypie est le premier procédé pratique et commercial de la photographie.



ISOLATION, CHAUFFAGE, FENÊTRES, ...

Profitez-en, le Grand Langres vous aide à faire des économies d'énergie.

Aides aux travaux de rénovation énergétique pour votre résidence principale.

L'opération FéliCITÉS concourt à la politique de rénovation énergétique sur l'ensemble du territoire du Grand Langres grâce à des aides spécifiques se cumulant avec les aides d'Etat.

Ces aides vous permettent **d'améliorer le confort thermique de votre habitat et de réaliser des économies sur vos factures énergétiques.**

LES CONDITIONS

- > Logement situé dans une des communes du Grand Langres,
- > Votre bien a plus de 15 ans,
- > Les ressources de votre ménage sont inférieures aux plafonds fixés par l'ANAH,
- > Être propriétaire du logement et l'occuper à titre de résidence principale pendant 6 ans après travaux,
- > Ne pas commencer les travaux avant autorisation,
- > Les travaux doivent être réalisés par des professionnels,
- > Des gains énergétiques après travaux de 25 à 35 %,
- > Ne pas faire réaliser ces travaux dans le cadre des dispositifs « Isolation ou Chaudière à 1 € ».

LES TRAVAUX FINANCÉS

- > Remplacement du système de chauffage existant,
- > Isolation,
- > Menuiseries extérieures,
- > Ventilation.



LES AIDES FÉLICITÉS

- > Subvention à hauteur de 35 % à 75 % d'un montant maximum de 20 000 € HT de travaux,
- > Un accompagnement gratuit de l'opérateur Urbanisme missionné par le Grand Langres pour aider les propriétaires dans leurs démarches.

LE CUMUL DES SUBVENTIONS AVEC D'AUTRES AIDES

- > Pour des travaux liés à la rénovation énergétique => autres aides non liées à Félicités (Crédit d'impôt, caisses de retraite, Conseil Départemental, etc.),
- > Les aides Félicités pour d'autres travaux sur votre logement (spécifique en quartier historique de Langres): aides à l'autonomie, façade, toiture, etc.

NB : Si vous êtes propriétaire bailleur en centre historique, vous pouvez également bénéficier de ces aides - renseignements auprès du service Urbanisme



ON VOUS ORIENTE

Contactez le Service Urbanisme et Habitat Foncier
du Grand Langres 03 25 86 86 85

Des permanences
Siège du Grand Langres Service Urbanisme
215, av. du 21 RI 52200 Langres

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 15h à 18h
Le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 12h à 15h

LA PAGE À MÉMÉ



RECETTE D'HIVER

AVANT / APRÈS

RECETTE GÂTEAUX SABLÉS



INGRÉDIENTS

- 2 œufs entiers
- 1 pincée de sel
- 200 g de sucre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 400 g de farine
- 100 g de maïzena
- 250 g de beurre



Préparation

- Dans une terrine travailler les sucres, le sel, les œufs,
- Tourner énergiquement avec une cuillère en bois jusqu'à ce que le mélange double de volume,
- Ajouter la farine et la maïzena en une seule fois,
- Mélanger le tout du bout des doigts,
- Incorporer petit à petit le beurre coupé en dés,
- Pétrir et former une boule lorsque la pâte est bien homogène,
- Étaler la pâte au rouleau sur une planche légèrement farinée,
- Lorsque la pâte est bien étalée au rouleau, la découper avec une emporte-pièce ou un verre,
- Soulever chaque gâteau à la spatule, et les poser sur la tôle du four légèrement huilée,
- Cuire les gâteaux à four moyen (thermostat 5) (les sablés ne gonflent pas à la cuisson, ils restent blond pâle),
- Les laisser refroidir sur une grille,
- Une fois refroidi les mettre dans une boîte métallique pour qu'ils se gardent 15 jours.



DIGUE DU RÉSERVOIR DE LA MOUCHE À SAINT-CIERGUES



CONTACTS UTILES

- Accueil Mairie de Langres : 03 25 87 77 77
- Police Municipale et objets trouvés : 03 25 87 00 40
- Transport Info : 0 800 330 130
- Centre Intercommunal d'Action Sociale : 03 25 84 82 48
- Office du Tourisme : 03 25 87 67 67

URGENCES : SAMU : 15



- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- PHARMACIE DE GARDE : 32 37
(secteur de Langres)

MOTS CACHÉS

M I U P D W R I Q S M X Q S X P T S Ç G
 A I P Ç B P Q E F Z K K J H A M C Z I U
 P O I G V J L I P W Y C C L S P U V U I
 C H O C O L A T F G B O F Q D T I U B R
 P J V I I G P O L R K A V B P U D N E L
 R F F M A V W H N A E J R G X X T V X A
 A F A J T Z V L C X L L Ç C O E I M X N
 R F U A E N I A R T T U D G Y H E I Z D
 E L S E D I D E F H Z E T Y Ç C M T G E
 A W H X W E G Q H V I Y F I I U N O E L
 J R F G A I S Ç Z J W Ç C W N B Q N T F
 W T O U E I Y Y X M Y Z H O S S N V K Y
 C T X N A N A T W U I I T O M A T Q I N
 L Q D S E L B A S Z Z U F E E I R E E F
 B P A Y A S O T Z S H T Ç N N M O G N D
 A R P I M H F L G L C L N X W E M P N B
 K S O S Z R Ç V Q W S Q O S C S W S C M Y
 Y C S T S M C Ç V Q H B O D D X X H U A Ç
 I M P Ç N U X W Y A Ç Z B I A O I G X W
 M Z J V Ç L A V S B O R W X F P H L E J

- NOEL
- SABLES
- CADEAUX
- FAMILLE
- FETE
- BONNEANNEE
- SAPIN
- NEIGE
- LUTINS
- TRAINEAU
- FEERIE
- HIVER
- GUIRLANDE
- BUCHE
- CHOCOLAT

Langres&Co : journal de la Ville de Langres et de la Communauté de Communes du Grand Langres
 Directrices de publication : Sophie DELONG, Marie-José RUEL
 Rédaction : Estelle YUNG, Justine ANGELOT et Céline JOFFRAIN
 Photos tous droits réservés
 Illustration de Une : Chromehello et Shutterstock®
 Conception : studio langrois ChromeHello
 Fabrication : l'agence Haut-Marnaise ippac.fr
 Imprimé à 12000 exemplaires en Haute-Marne dans le respect des normes environnementales en vigueur.



Dépôt légal à parution - N°ISSN 0767-970X
 Contact : communication@grand-langres.fr





Souvenirs de Langres

